



Déclaration finale

Prise de position des participants de la conférence internationale organisée par EZA en collaboration avec EZAB et CSA concernant le sujet «Solutions pour sortir de la crise économique et financière – quelle marge de manœuvre en résulte-t-il pour les partenaires sociaux ? »

La crise financière mondiale a quitté les marchés financiers virtuels pour se transformer en crise économique mondiale aiguë, crise dont nous ne percevons actuellement que les prémices.

En tant que réseau de syndicats et d'organisations de travailleurs socialo-chrétiens, nous percevons avec grande inquiétude les répercussions de la crise sur la situation des salariés. Également et précisément dans cette situation difficile il est donc particulièrement important de nous investir pour défendre nos propos éthiques fondamentaux : la création et le maintien des postes de travail durables, des salaires sûres et justes, le maintien des systèmes de sécurité sociale. Dans un tel contexte et cette conviction nous avons formulées dans la déclaration qui suit :

Les crises économique et financière se sont entre temps accentuées mutuellement et ses effets se ressentent dans toutes les régions du monde. Cela a mené à une correction drastique des prévisions de croissance économique pour l'année 2009 et nous sommes face à une profonde récession mondiale. Ses indicateurs sont déjà palpables : la baisse de la demande, la suppression des heures supplémentaires, le travail à temps réduit, le manque d'investissement et les salaires en baisse. Le manque aigu de la demandes est notamment une des causes centrales de la mauvaise situation économique qui touche la plupart des États.

La maîtrise politique et économique de cette crise se retrouve en tête des priorités politiques partout dans le monde. Sans investissements supplémentaires dans les domaines de

l'éducation, l'infrastructure, la santé, la protection du climat, la sécurité énergétique et alimentaire, les effets de la crise seront fatals.

Toute initiative individuelle au niveau national ne peut mener au but en raison de l'interdépendance internationale entre les finances, les marchés et les politiques. La priorité majeure doit être la protection des travailleurs européens. Une démarche coordonnée à l'échelle mondiale, régionale, nationale, et locale avec la participation des partenaires sociaux et des organisations non-gouvernementales (ONG) est donc nécessaire afin de minimiser à long terme les conséquences de la crise et de stimuler la demande.

Les plus touchés par cette crise, ne sont pas ceux qui en sont responsables, mais ceux qui s'inquiètent actuellement pour leurs postes de travail ou bien qui l'ont déjà perdu – à savoir les personnes du monde du travail et leurs familles. Par conséquent, il est impératif que les plans de relance économique répondent aux revendications des travailleurs et que ces derniers puissent profiter des programmes mis en place. Afin d'assurer la représentation adéquate des intérêts des salariés, il est nécessaire d'impliquer les syndicats et les organisations des travailleurs dans les négociations locales, nationales, européennes et internationales. C'est la seule manière de surmonter la très grande incertitude des salariés et la crise de confiance ressentie à l'égard des banques et de l'économie. L'État se doit être un soutien pour les citoyens et de les orienter, en prenant des mesures conséquentes et cohérentes. En l'occurrence, la coopération honnête et la solidarité entre le monde politique, économique et les syndicats sont d'une importance centrale.

Les partenaires sociaux disposent d'importantes marges de manœuvres à différents niveaux. Ils doivent parvenir à se faire entendre au niveau national, européen et international en tant que négociateurs :

Actions possibles en ce qui concerne les salariés

Les partenaires sociaux doivent faire avancer et adopter les salaires minimum légaux ou conventionnels, et doivent faire avancer et adopter des conventions dans des régions déterminées, doivent intervenir auprès de l'État en faveur des personnes à revenu faible et moyen en vue d'augmenter la demande, doivent s'engager pour la prolongation du droit aux prestations sociales et le lier à des cours de formation continue, doivent accélérer et proposer la mise en place de cours de qualifications pour les salariés, doivent éviter la saisie de maisons habitées par le propriétaire en créant des méthodes alternatives de financement et exiger de l'État l'octroi de crédits aux foyers privés par des banques soutenues par l'État .

Actions possibles en ce qui concerne les entreprises

Les partenaires sociaux devront trouver un accord commun pour pousser les entreprises à mettre en place des heures de travail souples et des programmes de formation au lieu de licencier les employés, pour exiger de l'État l'octroi de crédits des banques soutenues par l'État aux entreprises dignes de crédits, pour faire avancer les possibilités de renforcer l'accumulation de capital propre des entreprises par le biais de la participation au capital des salariés et pour imposer plus de possibilités de cogestion pour les salariés dans les entreprises.

Actions possibles concernant le système financier

Les partenaires sociaux ont la responsabilité d'exiger de l'État la mise en place de mécanismes de surveillance et de contrôle efficaces du système financier, par le biais d'instances de réglementation financière capables d'agir et d'un système de contrôle nouveau, efficace et indépendant au niveau national, européen et international. Ils devraient soutenir la limitation des investissements des consommateurs, des fonds de retraite et d'assurances au domaine hautement réglementé, demander plus de fonds propres aux banques, ainsi qu'être pour une stricte séparation entre les fonctions traditionnelles et le secteur d'investissements d'une banque. En outre, ils devraient exiger de l'État la création d'un accord de partage de pertes pour les banques privées et la certification des produits du marché financier. Une autre possibilité d'endiguer les bulles spéculatives peut être réalisée en levant des impôts sur des transactions spontanées et spéculatives et en introduisant des impôts sur les opérations de bourse à partir d'une certaine marge bénéficiaire. Les partenaires sociaux devraient inciter l'État à surveiller de manière plus intense et plus engagée les agences de notation indépendantes, à limiter de façon conséquente les salaires des managers et de les affecter d'un impôt progressif sur le revenu. Nous rejetons les bonus, car ils se sont avérés non transparents et peu prometteurs de succès.

Actions possibles au niveau des instances étatiques

Les partenaires sociaux devraient revendiquer la réalisation efficace des plans de relance économique de l'État au niveau local, national, européen et international. Les programmes doivent non seulement être centrés sur des aspects économiques, mais aussi sur des aspects sociaux tels que des investissements dans le domaine de l'éducation et de la santé. En outre, les domaines de la science et de la recherche, ainsi que des projets d'infrastructure à long-terme devraient être encouragés. Pour éviter un dumping social à l'avenir, les partenaires sociaux doivent faire avancer l'introduction d'un « Korridormodell » tourné vers l'avenir, modèle qui fixe la relation entre le PIB et les dépenses sociales et qui

contribue ainsi à garantir à l'avenir les systèmes de sécurité sociaux. L'État devrait être tenu de faire avancer la création de nouveaux emplois dans des domaines durables et orientés vers l'avenir et de favoriser les énergies alternatives. La création d'un système fiscal simplifié et juste, qui mettant fin à l'exonération fiscale pour les entreprises et interdisant la transaction totale des bénéficiaires, doit également être exigée.

Actions possibles concernant la lutte contre la pauvreté

Les partenaires sociaux devraient convaincre leurs gouvernements d'augmenter à 0,56 % en 2010 et à 0,7% jusqu'en 2015 la part convenue du Revenu national brut pour l'aide au développement. L'Union Européenne en particulier, qui a développé un calendrier progressif pour ses États membres afin d'atteindre ces objectifs, doit poursuivre ce but en raison de la situation financière. Dans le cadre de la réforme des marchés financiers, les partenaires sociaux devraient soutenir la proposition d'introduire un impôt sur les transactions à court terme. Ces recettes fiscales pourraient être destinées partiellement à la coopération au développement et à la lutte contre la pauvreté, en tant qu'aide supplémentaire.

La crise actuelle et la perte de confiance qu'elle engendre dans le système économique et financier, de la part des citoyens, nous offre l'opportunité de transformer les structures financières actuelles selon les propositions évoquées ci-dessus afin de mettre plus en évidence l'aspect social de l'économie sociale de marché.

Sont surtout les salariés et les personnes pauvres victimes malgré eux de cette crise, qui doivent être soutenus par les programmes sociaux en vue de la surmonter. Pour cela, la redéfinition de la stratégie du Traité de Lisbonne doit être l'objectif primordial de l'agenda européen. Tous les États doivent proposer les changements nécessaires, dans un contexte orienté vers l'avenir, dans un contexte juste et basé sur un dialogue réciproque. Sur la base de ces propositions, l'objectif fixé doit être de lutter contre ces causes dans un but futur.

Les participants de la conférence

Munich, le 15 mars 2009



La mesure de formation est subventionnée par la Communauté européenne.